



Assises citoyennes de la mer et du littoral

Brest le 22 novembre 2018



Avec le soutien de




Democratie
Participative
Constructive

Avec la participation de :

Pierre Karleskind Vice Président
Région Bretagne chargé de la mer,
Conseiller affaires maritimes et littoral
du Président de l'Assemblée Nationale

José Maria Costa Président de la
CMI ARO Minho Portugal
Membre du Comité des Régions de l'UE

CESER de l'Atlantique
D'at 01-2

Animation
Jean Nicolas - **Yves Guennepin**
coordonneurs
du réseau des CD bretons.

Ateliers :

Organisées par le Réseau des
Conseils de développement.

BREST 22 NOV

13h
Accueil

13h15
Séance plénière
D'introduction

14h15
Travail en 4
Ateliers

16h15 - Revue

16h30 -
Conclusion par
José Maria Costa

17h :
Echanges

17h15 :
Synthèse de la journée

BREST
Centre Nautique du
Moulin Blanc

JEU
DI
22
NOV
2018

13H
17H

Le contexte et la démarche

Région maritime majeure, la Bretagne a engagé l'élaboration de sa stratégie maritime et de son schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Pour construire son projet de développement durable, le Conseil Régional de

Bretagne, à travers la Breizh COP, souhaite associer tous ses partenaires institutionnels, acteurs-trices socio-économiques et citoyen-ne-s, dont les Conseils de développement. Ce Projet pour la Bretagne sera finalisé en 2019.

A partir des réflexions menées par les Conseils de développement, ces Assises ont pour objectif d'échanger et de débattre des enjeux liés à la mer en Bretagne afin d'apporter des éléments de réflexion, des contributions, des questionnements



sur les stratégies maritimes locales et régionales et leur intégration dans le projet régional.

Par ces Assises Citoyennes, le réseau des conseils de développement souhaite donner la parole au maximum d'acteurs de la mer et du littoral en Bretagne afin d'élaborer une contribution dans le cadre de la démarche Breizh Cop dont l'objectif est de faire émerger un nouveau projet de développement durable pour la Bretagne.

Cette demi-journée fait suite à 4 autres initiatives du réseau à partir des travaux des conseils de développement : les centralités dans les territoires à St Brieuc, les mobilités à Gourin, les transitions à Lorient, l'insularité à Auray.

Les enjeux de la mer et du littoral sont complexes et transversaux et chacun de nos pays maritimes en Bretagne a ses spécificités, ses atouts, ses contraintes.

De nombreuses mutations vont transformer les activités maritimes et celles liées à la mer et au littoral.

Des activités peuvent être menacées, d'autres s'adaptent au contexte ou commencent une véritable évolution et d'autres surgissent dans le paysage comme les énergies marines renouvelables ou les biotechnologies marines.

Pour réussir une « transition maritime durable » et un développement économique, social et environnemental diversifié de nos territoires, il faut réussir à mobiliser le maximum d'acteurs économiques et sociaux et de citoyens à des échelles locales et pertinentes.

Cette appropriation citoyenne et collective nécessitera des échanges, des débats, des formations, une véritable éducation à la mer, des formes nouvelles de gouvernance, une meilleure coordination des échelles territoriales, pour porter

un développement cohérent et équilibré de tous les territoires maritimes bretons.

Le CESER et les conseils de développement, avec leurs travaux spécifiques sur ces enjeux maritimes et leur habitude de travail en réseau, peuvent apporter leurs réflexions et préconisations dans ce débat.

Les différents intervenants de cet après midi nous apporteront sans doute leur point de vue sur l'importance de l'échelle locale, des projets de territoire pour la mer et le littoral, d'une gouvernance territoriale ouverte.

Les 4 ateliers proposés par les conseils de développement du Pays d'Auray, de la Métropole et du Pays de Brest, du Pays de Lorient et du Pays de Vannes ont pour objectif d'initier le débat et de faire émerger des contributions à l'échelle de la Bretagne.



Présentation des CESER de l'Atlantique : Innovation et économie maritime : un océan d'opportunité pour les régions de la façade atlantique française.



David Riou, Vice-Président du CESER Bretagne, membre de la commission économie et innovation et de la section mer et littoral, rappelle le fonctionnement des CESER de l'Atlantique qui coopèrent depuis une dizaine d'années sur les questions maritimes et littorales. Cette coopération réunit les CESER de Bretagne, de Normandie, de Nouvelle Aquitaine et des Pays de la Loire.

En 2017, les CESER de l'ATLANTIQUE ont publié un rapport intitulé « [Innovation et économie maritime : un océan d'opportunités pour les régions de la façade atlantique française](#) ».

Ce rapport met en évidence les grands enjeux et défis de l'innovation maritime pour les régions de l'Atlantique, tant du point de vue humain, qu'environnemental ou économique.

Il met en évidence un fort besoin d'accompagnement des acteurs de l'innovation dans les territoires, d'autant que ceux-ci présentent une grande diversité. L'innovation maritime constitue une chance pour nos territoires mais doit relever deux défis majeurs : celui de la coopération entre acteurs, en passe d'être relevé, et celui du porter à connaissance, de la lisibilité et de l'accessibilité.

Les CESER portent 3 préconisations essentielles à leurs yeux :

- Faire connaître l'économie maritime, son potentiel et sa dimension innovante à l'ensemble de la société civile ;
- Positionner les régions de la façade atlantique comme des acteurs incontournables de la croissance bleue ;
- Consolider un environnement favorable à l'innovation maritime sous toutes ses formes.

En conclusion, les CESER de l'Atlantique considèrent que les régions ont une réelle capacité à agir pour accompagner et stimuler cette dynamique, qu'elles doivent s'emparer ensemble de cet « océan d'opportunités » pour faire de cette économie innovante l'un des piliers de leur développement.

Consulter la présentation du CESER sur le site du réseau des conseils de développement bretons : cdbretagne.org
http://cdbretagne.org/w/files/PublicationTelecharg ee4_diaporama_CESER_Atlantique_22-11-18.pdf



Quelle stratégie maritime pour la Bretagne ?

Stéphane Pennanguer, chef du service des politiques maritimes et des stratégies de la zone côtière présente les réflexions de la Région dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale. L'élaboration de la stratégie de la Bretagne pour la

mer et le littoral a été engagée en avril 2016 et le document stratégique adopté par la conférence régionale mer et littoral en juin 2018 autour de 5 axes. Le plan d'action issu de cette stratégie sera finalisé en fin d'année.

	Chantiers	Objectifs
1 - Disposer d'écosystèmes marins et côtiers en bon état écologique et productifs	<ul style="list-style-type: none"> la biodiversité marine et côtière les masses d'eau côtières les pollutions maritimes et macro-déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les habitats marins et côtiers les plus sensibles et essentiels aux services écosystémiques rendus ; Réduire les pressions humaines les plus impactantes pour les écosystèmes marins et côtiers ; Contribuer à la reconquête de la qualité des masses d'eau côtières ; Valoriser au mieux les services rendus par les écosystèmes marins et côtiers
2 - Faire de la mer un levier de développement pour l'économie et l'emploi à l'échelle régionale	<ul style="list-style-type: none"> la filière halieutique l'économie industrialo-portuaire l'économie de la connaissance et de l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les activités maritimes dans la transition écologique ; Faire de la mer et du littoral un pilier de l'économie régionale ; Faire de la mer et du littoral un secteur d'emploi attractif ; Faire de la mer un support à l'innovation pour les entreprises bretonnes
3 - Promouvoir des territoires maritimes résilients, accueillants et accessibles pour tous	<ul style="list-style-type: none"> l'urbanisme, la cohésion sociale et la gestion foncière l'adaptation au changement climatique l'insularité 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'artificialisation du trait de côte et l'urbanisation du littoral ; Développer une gestion foncière du littoral garantissant la mixité des populations et des activités ; Développer l'éco mobilité en zone littorale et avec le rétro littoral ; Maximiser les retombées pour les territoires de la valorisation des ressources marines et des compétences maritimes.
4 - Faire de la mer un vecteur d'ouverture sur le monde et un marqueur d'identité	<ul style="list-style-type: none"> l'éducation à la mer la formation maritime le patrimoine culturel maritime le tourisme littoral et maritime 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances maritimes des citoyens ; Permettre à chacun de pratiquer la mer et de multiplier les expériences maritimes ; Développer une culture maritime contemporaine ; Ancrer la mer et du littoral dans les modes de vie de chacun.



<p>5 - Garantir une gouvernance régionale adaptée à une politique maritime intégrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • la Conférence régionale de la mer et du littoral et les Commissions locales mer et littoral • la planification spatiale de la zone côtière 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser et mettre en synergie l'ensemble des compétences et des moyens nécessaires à la concrétisation de la stratégie maritime de la Bretagne ; • Impliquer et favoriser l'engagement de l'ensemble des acteurs bretons dans la mise en œuvre de l'ambition maritime de la Bretagne ; • Mettre en œuvre une planification spatiale de la zone côtière prenant en compte l'interface terre-mer ; • Assurer une bonne gestion des écosystèmes marins et la cohabitation entre usages en zone côtière.
---	---	---

Cet exposé a suscité plusieurs interrogations des participants :

- Malgré, l'intérêt majeur de la mer pour la Bretagne, comment se fait-il que les financements européens soient si difficiles à mobiliser et que la Bretagne ait pris un tel retard ?
- Quelle gouvernance sera mise en place pour appliquer cette stratégie dans les territoires ?
- Aujourd'hui, les élus locaux semblent peu sensibilisés à la mer et au littoral, il n'y a pas de volet littoral dans les documents d'urbanisme, la Région pourra-t-elle améliorer la prise en compte des littoraux ?

Avec les contraintes liées à la loi littoral, comment garantir le développement des activités liées à la mer ?

Stéphane Pennanguer a rappelé que la stratégie maritime régionale s'inscrit dans le cadre de la Breizh Cop et de l'élaboration du SRADET et sera

opposable aux collectivités. Concernant les financements européens, les difficultés sont dues à des retards pris dans la mise en œuvre du logiciel de gestion de l'Etat. La Région espère que la Bretagne pourra rattraper ce retard et ainsi ne pas pénaliser les porteurs de projets.

Consulter la présentation de la stratégie régionale pour la mer et le littoral sur le site du réseau des conseils de développement : cdebretagne.org

http://cdebretagne.org/w/files/PublicationTelechargee3_Diaporama_SRML_Assises_citoyennes_ML_Brest_221118.pdf



Les ateliers

- **Gouvernance et stratégie maritime ; Conseil de développement du Pays d'Auray**
- **Nautisme ; Conseil de développement du Pays de Vannes**
- **La mer et le littoral, facteurs de développement du territoire ; Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest**
- **Activités portuaires et Climat ; Conseil de développement du Pays de Lorient**

Propositions pour la Breizh Cop :

- Développer le « sentiment » maritime
- Développer des actions d'éducation, de sensibilisation à la mer et au littoral
- Améliorer, faciliter les possibilités d'accès au littoral
- Intégrer les différentes approches culturelles et patrimoniales de la mer
- Elaborer une stratégie de développement, un projet de territoire concerté, partagé
- Associer tous les acteurs
- Mettre en place des synergies entre les acteurs
- Concilier activités industrielles, portuaires, sportives, de loisir et environnement
- Prendre en compte la mer et le littoral dans les politiques publiques
- Fédérer, impliquer les élus des communes littorales
- Impliquer les territoires centraux dans les politiques liées à la mer et au littoral (qualité de l'eau, industrie agroalimentaire...)
- **Pour l'ensemble des participants, quel que soit l'atelier auquel ils ont contribué, les enjeux liés à la mer et au littoral sont majeurs pour un développement durable et équilibré de la Bretagne et de ses territoires. La question d'un nouveau mode de gouvernance associant l'ensemble des acteurs publics et parapublics, les entreprises, les associations, les citoyens est une nécessité absolue pour parvenir à une réelle prise en compte des enjeux liés à la mer dans les projets et stratégies de territoires de la Bretagne.**



Gouvernance et stratégie maritime

La mer est l'une des priorités de la Région Bretagne, avec un objectif clair : renforcer l'ambition maritime bretonne et la gestion intégrée des zones côtières au travers de sa stratégie maritime.

La richesse des littoraux bretons n'est plus à démontrer, tant pour leur patrimoine naturel que paysager. La valeur ajoutée est considérable pour les grands secteurs qui composent notre économie : tourisme, conchyliculture, nautisme, pêche.... Le littoral est un espace complexe car très prisé, et utilisé par de nombreux acteurs. L'interconnaissance entre eux est souvent peu développée et les conflits d'usage fréquents, cela met en évidence l'importance d'une connaissance transversale et globale de ces milieux et leurs usages.

Mettre en place une forme de gouvernance adaptée permettrait de traiter de la thématique du littoral dans sa globalité.

Les questionnements :

- Avons-nous besoin d'une gouvernance ?
- Qu'est-ce qui caractérise une bonne gouvernance ?
- La gouvernance en Bretagne peut-elle être spécifique ?
- Peut-on avoir une approche globale par région ?
- A quoi correspond le niveau local en matière maritime ?
- Sur quoi porte la Gouvernance ?

L'ensemble de participants à cet atelier considère qu'une gouvernance est nécessaire. Elle permet aux structures existantes de se rencontrer, d'échanger, de débattre pour prendre ensemble une décision. L'identification des acteurs est très importante, elle

permet de légitimer l'organe de gouvernance et de dépasser les domaines de compétences institutionnels et techniques. Des exemples existent, tels que le parlement de la mer ou le parc naturel marin d'Iroise qui définissent des objectifs communs et permettent d'éviter des conflits.

Les caractéristiques qui fondent une bonne gouvernance sont :

- Définir l'objet de la gouvernance
- Définir l'ensemble des acteurs
- Bâtir des références et des connaissances communes
- Définir collectivement des choix, des orientations, des enjeux.
- Ne pas faire l'impasse sur la ou les échelles géographiques
- Appliquer le droit à l'expérimentation sur les formes de gouvernance locales

La Région Bretagne a souhaité associer largement les acteurs et les citoyens à l'élaboration de sa stratégie dès le début de la démarche. Selon les régions, des instances de gouvernances ont été mises en œuvre, toutes différentes. Il est difficile de prendre parti pour tel ou tel mode de gouvernance, toutes les régions n'ont pas la même culture de la participation. Il en est de même dans les territoires bretons, il faut laisser la possibilité aux territoires de participer à leur projet de stratégie maritime en veillant toutefois à ce que la participation citoyenne y soit garantie, que les citoyens et les acteurs locaux soient associés aux décisions qui vont impacter leur bassin de vie.

Il serait important d'élaborer des SCoT maritimes ce qui permettrait de considérer l'espace maritime comme un espace de projet et pas seulement un territoire opérationnel.

Au niveau régional, il serait intéressant d'avoir des structures d'échanges d'expériences, de « bonnes



pratiques ». Par le partage des connaissances et des expériences, des dynamiques d'acteurs se développeront et permettront de co construire des stratégies tant locales que régionales.

L'exercice mené par la région Bretagne est intéressant et participatif. Néanmoins, il faudrait aller plus loin et pouvoir élaborer des scénarios locaux, définir les espaces pertinents, simplifier les instances pour une meilleure efficacité et une meilleure gouvernance.

Enfin, les participants insistent sur la nécessité d'une évaluation partagée, c'est un bon moyen pour partager et faire progresser les connaissances et les pratiques et par conséquent les projets et les stratégies.

Propositions pour la Breizh Cop :

- Appliquer le droit à l'expérimentation sur les formes de gouvernance locales
- Co-construire les stratégies maritimes locales et régionale
- élaborer des SCoT maritimes
- Organiser des lieux, des temps d'échanges et de partage d'expériences
- simplifier les instances pour une meilleure efficacité et une meilleure gouvernance
- Mettre en œuvre une évaluation partagée des stratégies maritimes

Le Nautisme

Moteur pour de nombreux territoires en Bretagne, le nautisme implique un nombre conséquent de personnes et peut se retrouver fragilisé à tout moment. Ce secteur d'activité est un enjeu fort, tant au niveau économique, touristique, environnemental que comportemental. C'est pourquoi en 2014, le CD du Pays de Vannes s'est saisi du sujet et a élaboré des préconisations qui peuvent aujourd'hui concerner la Bretagne. A partir du travail réalisé, nous en avons retenu deux à discuter lors des Assises pour en faire des préconisations concrètes au niveau régional

- Intensifier la mise en réseau des acteurs
- Communiquer efficacement : vers une communication harmonisée au niveau régional ?

Dans un premier temps, les participants ont déterminé 7 grands enjeux pour un développement durable du Nautisme en Bretagne.

- **Education, formation professionnelle** : Cet enjeu couvre plusieurs préoccupations : éducation maritime des jeunes, Accès de tous à une culture maritime, formation des usagers, « marinisation » des citoyens et pas seulement des fédérations sportives. L'objectif, selon les participants, est de mettre en place une véritable éducation à la mer, favorisant la « marinisation » de **TOUTE** la population en Bretagne.

Des freins au développement du nautisme ont été relevés, tels que :

- la peur de l'eau, d'où la nécessité de développer la natation ? ou l'aisance aquatique ? où l'aisance en eaux marines (avec tenues adaptées)?
- Un manque de connaissance de la mer, des possibilités, des dangers,....éviter le fantasme



- Capacité d'accueil et de transport insuffisante, offre adaptée ?
- Coût des activités.
- Complémentarité avec saison touristique, aide à fortifier l'offre touristique
- Faiblesse aides emploi.
- Préservation de l'environnement : Le deuxième enjeu fort sur lequel ont travaillé les participants est le suivant : faire que le nautisme contribue fortement à la préservation de l'environnement.
- Mise en relation des acteurs - Moyens humains
- Décisions stratégiques – Aménagement du territoire
- Evolutions comportementales, réglementaires
- Infrastructures et services
- Conflits d'usages

Propositions pour la Breizh Cop :

- Des choix politiques forts associant tous les acteurs : mêler les intérêts économiques, écologiques, patrimoniaux...)
- Améliorer, adapter l'offre d'accueil et de transport
- Développer les activités nautiques et les rendre plus accessibles financièrement
- Intégrer le nautisme dans l'offre touristique
- Soutenir l'emploi dans les activités nautiques
- Faire de « bons marins » par la diffusion de la culture marine et des connaissances scientifiques sur la mer et le littoral
- Favoriser les changements de comportements par de la pédagogie, de l'incitation et la réglementation
- Education sur TOUT le territoire breton (y compris dans les terres, y compris pour les personnes de passage)
- Mettre en œuvre des actions particulières sur la pêche à pied pour améliorer le respect de la réglementation et impliquer les maires

La mer et le littoral : facteurs de développement du territoire

La rade de Brest, bien que située au cœur du territoire, est absente des stratégies de développement du Pays de Brest.

Elle existe géographiquement mais n'a pas d'existence administrative "territoriale". Ce territoire, composé d'un espace maritime exceptionnel de 180 km² et d'espaces littoraux, bien qu'extrêmement riche et diversifié, a fait l'objet de nombreuses études mais n'a jamais été ni analysé, ni valorisé, ni promu, de façon globale.

Les travaux du conseil de développement ont tenté de répondre à plusieurs questions :

- Pourquoi une gouvernance spécifique ?
- Intégrer la mer et le littoral dans les politiques locales de développement ?
- Ne peut-il y avoir là l'opportunité d'expérimenter une « concertologie » ?

Il a été proposé aux élus de mettre en place une gouvernance partenariale sur le sujet de la rade de Brest.

La présentation des travaux sur la rade de Brest a suscité plusieurs questionnements :

- Comment faire émerger la parole des acteurs ?
- Comment les faire adhérer à une démarche participative ?
- Comment intégrer des espaces tels que la rade de Brest dans une politique territoriale et sortir politiques sectorielles à l'exemple de la politique des transports (Transrade) ?
- Comment mobiliser les élus pour élaborer une stratégie de territoire qui tienne compte de la mer et du littoral



Concernant l'exemple de la rade de Brest, un échange a porté sur les modalités de mise en œuvre d'un transrade entre la Presqu'île de Crozon et Brest. Les participants à l'atelier considèrent qu'il faut considérer cet espace comme un espace de liens entre les deux territoires. Ils regrettent néanmoins que l'engagement des collectivités soit lié au projet d'élargissement de la métropole. Cette question du transport maritime devrait être intégrée dans une politique globale de déplacement à l'échelle du Pays de Brest. La question de la place de la Région dans ce débat est également posée puisqu'elle détient désormais la compétence transports.

Afin de permettre une meilleure prise en compte de la mer et du littoral, les participants soulignent une nécessaire simplification administrative et une meilleure articulation des compétences entre l'Etat, la région, les collectivités locales, les EPCI, la CCI, etc...

La mer et le littoral sont le lieu de multiples interactions qu'il conviendrait de mieux connaître afin de les prendre en compte. Pour cela, le développement de formations, d'actions de sensibilisation des habitants, pourquoi pas dans un lieu dédié de type « port-center » devrait être initié rapidement dans l'ensemble des territoires bretons, y compris ruraux.

La loi NOTRe a provoqué des regroupements d'EPCI, notamment ruraux et littoraux, qui ralentissent encore la prise en compte du littoral dans les politiques d'aménagement. Une incitation, via le SRADDET, pourrait faciliter l'intégration de la mer et du littoral dans les projets de territoire.

Etant donné le nombre d'acteurs, tant publics que privés, les enjeux, contraintes et conflits potentiels à l'œuvre sur les espaces littoraux et en mer, seule une gouvernance locale permettrait d'élaborer un

projet partagé. Cette gouvernance ne doit pas être une structure administrative supplémentaire mais un lieu d'échanges et de débats, d'interconnaissance, de facilitation de l'émergence de projets dans les territoires.

Propositions pour la Breizh Cop :

- Mettre en place une nouvelle gouvernance
- Développer les coopérations territoriales
- Rendre le littoral plus accessible, plus visible par le développement de sentiers côtiers notamment
- Intégrer la mer et le littoral dans les projets de territoire
- Développer des formations et des actions de sensibilisation de la population y compris pour dans les territoires éloignés du littoral
- Créer des lieux dédiés de type « port center »
- Mieux articuler les compétences entre l'Etat les collectivités locales, les EPCI, les gestionnaires des ports...
- Développer le transport maritime de passager
- Maintenir des possibilités de développement économique sur le littoral

Activités portuaires et climat : quelles actions mettre en œuvre ?

Récemment, lors du Sommet mondial pour l'action climatique, sept ports mondiaux ont annoncé s'unir en vue de lutter contre le réchauffement climatique. Plus proche de nous, le conseil de développement du Pays de Lorient s'est intéressé au rôle des ports, qui impactent significativement la rade de Lorient par la diversité et l'importance de leurs activités, dans une démarche d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La Bretagne, région maritime et donc portuaire peut-elle être exemplaire sur ces questions ?



- Quels impacts les activités portuaires ont-elles sur l'environnement et le climat ?
- Comment les ports agissent-ils aujourd'hui pour l'environnement (traitement des eaux, énergie fossile...) au niveau régional voir mondial ?
- Comment aller plus loin ?

L'impact des activités portuaires sur le climat est très souvent absente des débats. Le Conseil de développement du Pays de Lorient a organisé plusieurs événements afin de mieux le comprendre et d'apporter une contribution dans le Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération Lorientaise.

L'impact des activités portuaires est multiple et concerne tous les secteurs d'activités : pêche, construction réparation navale, plaisance, commerce...

Outre les émissions polluantes, les gaz à effet de serre, ou les consommations d'eau et d'énergie, la problématique des déchets doit également être prise en compte.

Lors de cet atelier, plusieurs questionnements ont été émis :

- Que sait-on des émissions de CO₂, de soufre et de gaz à effet de serre des bateaux ?
- Le transport maritime est-il moins polluant que le transport routier ?
- Comment réduire la consommation d'énergie ?
- Comment améliorer la qualité de l'eau et réduire sa consommation ?
- Comment réduire l'impact de la réparation navale sur la qualité de l'air et de l'eau ?
- Quelle gouvernance mettre en place ?

Face au défi environnemental, les armateurs vont devoir faire évoluer leurs pratiques tant au niveau

environnemental que sociétal. Pour les y inciter, les droits de port pourraient varier en fonction de la qualité du navire à l'image de la réglementation appliquée aux Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam).

Plus généralement, il ressort de cet atelier la nécessité de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation de tous les acteurs.

Dans le domaine de la construction et de la réparation navale, des progrès ont été faits. Les participants à l'atelier considèrent qu'il faut poursuivre la réduction de l'impact environnemental de ces activités et encourager leur diversification.

Propositions pour la Breizh Cop :

- Encourager les bonnes pratiques par les commandes : plus de fret pour les bateaux les moins polluants.
- Etablir une liste noire des navires à l'image de ce qui est fait pour les compagnies aériennes et leur refuser l'accès aux ports.
- Encourager l'innovation en matière de propulsion des navires : utilisation du gaz, de la voile, de panneaux solaires...
- Développer les énergies renouvelables : photovoltaïque sur les bâtiments, hydrolien, éolien en mer...
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'économie d'énergie.
- utiliser des produits de traitement des surfaces moins volatiles et moins polluants
- Développer l'économie circulaire.
- Développer les circuits courts
- Développer le transport de personnes



Les enseignants ont suivi une formation au patrimoine ce qui a permis d'intégrer des modules de formation et de sensibilisation à la mer, à l'environnement et au patrimoine naturel et culturel lié à la mer dans les programmes scolaires. Ce programme de formation des enseignants a été financé par la ville de Viana.

Un centre d'interprétation environnementale et de documentation de la mer, installé dans un ancien bateau hôpital au port de Viana, vise à renforcer un réseau de culture et d'expériences maritimes. Ce centre propose un parcours muséographique sur la culture maritime et un centre de documentation ouvert à tous.

- **Le nautisme :**

L'affirmation de Viana en tant que ville nautique de l'Atlantique vise à promouvoir un ensemble d'appuis au nautisme tant de loisir que de compétition.

De nombreuses infrastructures ont été créées, améliorées, dans des domaines variés tels que l'aviron, le canoë, le surf ou la voile. L'objectif est de dynamiser les activités nautiques et de renforcer l'attractivité du territoire, notamment grâce à sa capacité à accueillir des événements internationaux. Ainsi, Viana do Castello est devenu la scène accueillant les plus grands événements nautiques au niveau national, européen et international.

- **L'économie**

Témoignant de la volonté de travailler ensemble, plusieurs clusters sont présents dans le territoire de l'Alto Minho : Cluster mécanique, papier, métallo-mécanique. Un cluster a également été développé dans le domaine des énergies renouvelables (3 plates formes flottantes, 25 mégawatts).

Les autres secteurs d'activité liés à la mer sont la pêche dont les effectifs sont en baisse avec aujourd'hui 100 entreprises. Face à cette décroissance de l'activité un groupe de travail auquel participe Monsieur Viana a été créé au niveau national afin d'améliorer l'image des métiers.

- **L'internationalisation :**

En mai 2019, Viana do Castello accueillera le séminaire sur le nautisme organisé par le réseau des villes de l'arc Atlantique.

Du 24 au 26 septembre 2019, la rencontre « Outdoor Sports Euro'meets » se déroulera à Viana en partenariat avec la municipalité, le club de surf, le comité régional du tourisme « Porto e Norte », l'école supérieur de sport et loisirs de l'institut polytechnique de Viana ainsi que l'institut portugais du sport et de la jeunesse.

EN 2020, les jeux nautiques de l'Atlantique seront organisés à Viana.

L'ensemble de ces événements ont pour objectif de rendre le territoire plus attractif et de développer le tourisme et l'économie locale.

La présentation de Monsieur Costa est disponible sur la plate-forme du réseau des conseils de développement bretons : cdbretagne.org

http://cdbretagne.org/w/files/PublicationTelechargee1_CENTRE_MARITIME_jmcosta.pdf



Les Conseils de développement, qu'est-ce que c'est ?

Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre.

Interlocuteurs permanents des élu.e.s à l'échelle des territoires, les Conseils de développement mobilisent et mettent en réseau une grande diversité de membres bénévoles issus de la société civile.

Acteurs socio-économiques, associatifs, environnementaux et habitant.e.s s'y réunissent pour contribuer collectivement au développement des territoires.

Ils participent à la construction des politiques territoriales, pensent le développement durable des territoires, notamment par le biais d'avis et de préconisations.

En Bretagne, 25 Conseils de développement existent dans les territoires. Ensemble, ils ont créé le Réseau des Conseils de développement qui est un lieu de formation, d'échanges d'expériences et de construction de projets communs, dans une optique d'amélioration continue des pratiques de chacun.

Le réseau est également un interlocuteur pour les partenaires régionaux des Conseils de développement.

Les Conseils de développement, en veillant à leur devoir de neutralité, ont un rôle de facilitateur et de veille sur les territoires. Ils doivent encourager les coopérations et les initiatives civiles et citoyennes, en s'éloignant des logiques descendantes conventionnelles. Ils peuvent aussi être des lieux d'innovation en contribuant à présenter aux élus de nouveaux regards, de nouvelles approches qui répondent aux préoccupations des membres et des citoyens du territoire. Ils ont la liberté de sonder le territoire sans se conformer à un cadre

réglementaire, et doivent l'utiliser pour servir leur territoire.

En savoir plus sur les travaux des conseils de développement en matière de mer et littoral

- **Gouvernance et stratégie maritime ; Conseil de développement du Pays d'Auray**
<https://codepa.wordpress.com/2018/04/27/travaux-de-la-commission-maritimite/>
- **Nautisme ; Conseil de développement du Pays de Vannes**
<https://www.pays-vannes.fr/images/Travaux du CD/Le Nautisme Dossier final CDPV.pdf>
- **La mer et le littoral, facteurs de développement du territoire ; Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest**
<http://www.conseil-developpement-brest.fr/les-travaux/radebrest.html>
- **Activités portuaires et Climat ; Conseil de développement du Pays de Lorient**
<https://www.cdpl.bzh/groupe-travail/maritimite?cn-reloaded=1>